

Treasury Board Secretariat

Office of the President
Room 4320, Whitney Block
99 Wellesley Street West
Toronto ON M7A 1W3
Tel.: 416-327-2333

Secrétariat du Conseil du Trésor

Bureau du président
Édifice Whitney, bureau 4320
99, rue Wellesley Ouest
Toronto (Ontario) M7A 1W3
Tél. : 416 327-2333



Le 10 novembre 2022

Monsieur Paul G. Smith
Président du Conseil d'administration d'ApprovisiOntario
250, rue Dundas West, bureau 605
Toronto (Ontario) M5T 2Z5

Monsieur,

À titre de ministre nouvellement responsable d'ApprovisiOntario, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, en votre qualité de président d'ApprovisiOntario, la présente lettre énonçant mes attentes pour l'exercice financier 2023-2024, conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations.

Comme vous le savez, il vous incombe, à titre de président, de me rendre compte de la performance de l'organisme dans le cadre de sa mission. Il importe que les objectifs d'ApprovisiOntario s'harmonisent avec les priorités et l'orientation du gouvernement. Tributaires du gouvernement de l'Ontario, les organismes sont tenus d'être rentables, efficaces et efficaces en plus de respecter les politiques et les directives gouvernementales.

Créé afin de faciliter la mise en œuvre d'une approche pangouvernementale aux fins de l'acquisition de biens et services, ApprovisiOntario sert à exploiter le pouvoir d'achat de la province de manière à garantir à la population de l'Ontario un accès constant à des produits de grande qualité, fiables et au meilleur rapport qualité-prix.

Je sais qu'ApprovisiOntario achève l'établissement de sa stratégie et la redéfinition de ses priorités. Par conséquent, je m'attends à ce qu'ApprovisiOntario accomplisse sa mission principale de veiller à la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour le compte des organismes du secteur public de l'Ontario et de réaliser de réels progrès croissants avantageux pour l'Ontario passant par la saisie d'occasions de centralisation de l'approvisionnement au sein de la fonction publique de l'Ontario et du secteur parapublic.

Alors, dans l'intention de clarifier l'orientation, les obligations et les fonctions qu'ApprovisiOntario devra respecter afin de réussir, j'ai divisé mes attentes en trois rôles distincts que l'organisme devra assumer : *responsable* (prise d'initiatives), *partenaire* (collaboration avec des collègues du gouvernement et d'autres partenaires) et *soutien au gouvernement* (source de commentaires et d'aide).

Je m'attends expressément à ce qu'ApprovisiOntario remplisse les rôles suivants et les tâches connexes de manière à respecter les priorités lors de l'exercice financier 2023-2024 :

Responsable

Il appartient à ApprovisiOntario d'honorer les obligations suivantes, qui s'inscrivent dans la portée de sa mission principale :

Stimuler la **création** de valeur et la **rentabilisation** au chapitre de l'Initiative de centralisation des processus et de la chaîne d'approvisionnement

- Cerner et saisir les occasions d'intégration des acquisitions, qui sont actuellement réparties à l'échelle du secteur public de l'Ontario, qui comprennent notamment :
 - la mise en œuvre d'un système de gestion des catégories sectorielles d'après les commentaires formulés par le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres ministères;
 - l'intensification du recours aux pratiques existantes d'achat en masse en guise de solution immédiate pour la consolidation des dépenses;
 - la mise à profit des possibilités d'harmonisation des activités d'attribution de marché.

Remarque : Il est possible que je transmette des instructions supplémentaires à ApprovisiOntario, y compris des cibles précises, par l'entremise d'autres lettres d'instructions.

Renforcer la capacité opérationnelle

- Procéder à l'embauche de personnel, à l'établissement de partenariats et à la mise en place du développement organisationnel dans l'optique d'augmenter la capacité opérationnelle nécessaire, le tout dans la perspective d'obtenir des résultats positifs

Partenaire

Je m'attends à ce qu'ApprovisiOntario conjugue ses efforts à ceux du personnel des ministères, dont le mien, pour atteindre les objectifs suivants :

Garantir la stabilité de la chaîne d'approvisionnement

- Élaborer puis mettre en place un plan d'action concernant la responsabilité opérationnelle qui échoit à ApprovisiOntario quant à la gestion de la chaîne d'approvisionnement (y compris la gestion de l'entreposage et de la logistique) en équipement de protection individuelle (EPI) et en fournitures et équipements essentiels (FEE), dans le respect de l'engagement envers le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. La transition harmonieuse reposera sur la coopération avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (ci-après le « Ministère »), le ministère des Services au public et aux entreprises et le ministère de la Santé.
- Définir une stratégie d'accumulation de stocks en cas de situation d'urgence éclairée par les leçons tirées de la pandémie de COVID-19 et des pratiques exemplaires aux fins de préparation. Cette obligation exige la coopération avec la Gestion des situations d'urgence Ontario, le Ministère, le ministère de la Santé et le médecin hygiéniste en chef.

Tisser des relations et préconiser les marchés sains

- Accroître la participation dans le processus d'approvisionnement de l'Ontario en

concourant aux efforts du Ministère visant à favoriser la mobilisation et la collaboration des fournisseurs

- Collaborer avec le Ministère pour établir une liaison avec les intervenants et susciter la mobilisation de ceux-ci afin d'orienter et de permettre l'optimisation

Mettre en application tout plan d'action propre à un secteur

- Créer puis mettre en application des plans d'action propres à des secteurs, notamment :
 - un plan pluriannuel concernant la mise en œuvre d'un système de gestion des catégories sectorielles, précisant les catégories cibles;
 - un plan pluriannuel pour remédier à la décentralisation de la chaîne d'approvisionnement et des acquisitions au sein de chaque secteur;
 - une méthodologie d'évaluation des valeurs, d'établissement de points de comparaison et de définition de cibles précises assorties de délais.

Concertation avec le Ministère, le ministère des Services au public et aux entreprises, le ministère de la Santé, le ministère de l'Éducation et le ministère des Collèges et Universités, au besoin.

- Créer un modèle amélioré de gestion de la chaîne d'approvisionnement liant ApprovisiOntario et Santé Ontario de manière à satisfaire les besoins cliniques, les exigences concernant la sécurité des patients et l'harmonisation de l'exploitation du secteur de la santé en adéquation avec les activités de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle provinciale. La coopération avec le Ministère et le ministère sera nécessaire aux fins de mise en adéquation.

Soutien au gouvernement

Dans le souci d'assurer la continuité des activités, le gouvernement prend encore les décisions inhérentes aux approvisionnements essentiels, mais sollicitera les commentaires et la collaboration d'ApprovisiOntario en vue de réaliser une transition en douceur lorsque l'organisme distinguera les catégories dans le cadre de sa mission de centralisation.

En outre, le Ministère chapeautera l'élaboration des politiques et des règlements connexes à la mise en application de l'Initiative de développement des entreprises ontariennes et à l'avancement de la Stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur public de l'Ontario. Cet avancement s'inscrit dans l'engagement global du gouvernement concernant la création d'emplois, de sources d'économies et de possibilités aux entreprises de l'Ontario. En revanche, le gouvernement sollicitera les commentaires d'ApprovisiOntario au cours de l'élaboration de ces initiatives liées aux programmes et aux politiques.

Le *Plan d'activités 2023-2026* d'ApprovisiOntario, dont le dépôt est prévu en janvier 2023, doit énoncer les mesures s'inscrivant dans ces priorités et satisfaire aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations.

Les grandes priorités du gouvernement touchant le secteur des organismes

Les organismes tributaires du gouvernement de l'Ontario, tels que ApprovisiOntario, sont également tenus d'agir dans l'intérêt supérieur de la population de l'Ontario et ainsi être rentables, efficaces et efficaces. Voici les grandes priorités du gouvernement concernant l'ensemble des organismes provinciaux dirigés par un conseil d'administration :

1. La compétitivité, la viabilité et la gestion des dépenses

- Déceler et saisir les occasions de génération de revenus par l'entremise de partenariats, au besoin.
- Recenser les possibilités de réaliser des gains d'efficacité et d'économies à l'aide de pratiques novatrices ou de l'amélioration de la viabilité des programmes
- Exercer les activités conformément au budget alloué à l'organisme.
- Se conformer aux directives applicables inhérentes à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'harmonisation des activités d'attribution de marché en lien avec les achats planifiés et en suspens, les pratiques de comptabilité et les mesures provisoires quant aux biens immeubles servant de locaux pour les bureaux de l'organisme.
- Respecter les points de référence prévus au titre des stratégies et des directives de rémunération.

2. La transparence et la responsabilisation

- Se conformer aux directives et aux politiques gouvernementales applicables se rapportant à la transparence et à la responsabilisation liées aux rapports.
- Respecter les normes et les pratiques de comptabilité en plus de donner suite aux conclusions des vérifications, le cas échéant.
- Cerner les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires au sein du conseil d'administration au chapitre de la gouvernance et de la responsabilisation de l'organisme.

3. La gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre une procédure efficace pour déceler, évaluer et atténuer les risques auxquels l'organisme s'expose, y compris les incidences de la COVID-19 et toute situation d'urgence éventuelle.

4. La gestion de la main-d'œuvre

- Maximiser sa capacité organisationnelle afin d'assurer la meilleure prestation des services possible, y compris le redéploiement des ressources dans les zones prioritaires, au besoin.
- Appuyer la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en cernant les occasions de réinstallation des nouveaux organismes ou de ceux déjà en place vers des collectivités à moindre coût.

5. La diversité et l'inclusion

- Créer et favoriser des initiatives prônant la diversité et l'inclusion en faisant la promotion de l'équité, de l'inclusion, de l'accessibilité, de l'antiracisme et de la diversité en milieu de travail.
- Mettre en place un processus de mobilisation du personnel pour l'inclusion de manière à ce que chaque membre ait voix au chapitre, le tout dans l'intention d'orienter les politiques et la prise de décisions.

6. La collecte des données

- Améliorer l'utilisation des données dans le cadre du processus décisionnel de l'organisme, de l'échange de renseignements et de la production de rapports en vue

d'éclairer la présentation de rapports fondés sur les résultats et de perfectionner la prestation des services.

- Accroître l'échange, avec ApprovisiOntario, de données ayant trait aux dépenses et à la planification liées à l'approvisionnement, aux ententes et aux relations avec les fournisseurs utiles à la prise de décisions.

Remarque : L'échange de données avec ApprovisiOntario fait partie des grandes priorités du gouvernement se rapportant aux organismes provinciaux dirigés par un conseil d'administration. Par conséquent, ApprovisiOntario devrait nouer le dialogue avec les organismes à l'échelle pangouvernementale en 2023-2024.

7. La prestation des services numériques et des services à la clientèle

- Procéder, après étude, à la numérisation de la prestation des services en ligne de manière à ce qu'elle satisfasse aux normes de service à la clientèle.
- Employer une gamme d'approches et d'outils permettant d'assurer la prestation des services, peu importe les circonstances, y compris la perpétuation des modes de prestation qui ont évolué depuis la pandémie de COVID-19.

Il s'agit des engagements pangouvernementaux envers les organismes provinciaux dirigés par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque priorité.

Je me réjouis à la perspective de lire dans le *Plan d'activités 2023-2026* d'ApprovisiOntario les mesures que l'organisme compte prendre pour respecter ces priorités.

Je souhaite également qu'ApprovisiOntario me tienne périodiquement au courant de la redéfinition de ses priorités et des occasions saisies quant à la création de valeur.

En mon nom et celui de la population de l'Ontario, je vous remercie, ainsi que les autres membres de votre Conseil d'administration, de votre dévouement envers ApprovisiOntario. Votre travail et votre soutien indéfectible revêtent une valeur inestimable pour nous tous.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec M^{me} Deborah Richardson, sous-ministre du Secrétariat du Conseil du Trésor, à l'adresse Deborah.Richardson2@ontario.ca ou au 416 325-1607.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Prabmeet Singh Sarkaria, président, Conseil du Trésor

c. c. Jenna Bendayan, chef de cabinet, Secrétariat du Conseil du Trésor

Deborah Richardson, sous-ministre, Secrétariat du Conseil du Trésor

Martha Greenberg, directrice générale intérimaire, ApprovisiOntario

Chris Gonsalves, sous-ministre adjoint, Bureau de l'optimisation de la chaîne
d'approvisionnement

Ali Veshkini, sous-ministre associé, Bureau du Conseil du Trésor

Sandy Yee, directrice générale de l'administration, Secrétariat du Conseil du Trésor

p. j. Tableau des priorités du gouvernement touchant le secteur des organismes